

Mardi 28 février 2017

## LES VANS

# Basket : avec les espoirs locaux, filles et garçons

**L**es filles U13 recevaient samedi 25 février, l'équipe de Quissac, redoutable par sa technique, et la taille de ses joueuses. La formation vanséenne, a priori plus modeste, comptait dans ses rangs plusieurs U11 surclassées. Les consignes de Gontran Leroy étaient simples : jouer vite, courir beaucoup, défendre en individuel, faire son maximum, et le groupe a, une fois de plus montré toutes ses qualités. Malgré la différence de taille, les locales n'ont pas été malmenées au rebond, grâce à un gros travail de Emma Doguet à l'intérieur, seule capable de lutter dans les airs, et qui s'est battue à fond, tout comme Lucie Leroy et Anna Van-

dromme, à la fois cœurs et poumons de l'équipe. Adèle Leroy, Nesrine El Bezzazi et Marie Dupré n'ont pas tremblé devant des filles âgées de 3 ans de plus qu'elles. Louna Chauvet, Luna Peersman et Anais Dalfiume ont assuré avec constance, et dans un bel esprit, toutes les tâches défensives, et malgré une défaite 27-40, le coach pouvait être fier. Il relevait d'ailleurs qu'elles avaient gagné de 5 points le dernier quart-temps, et qu'avec un peu plus d'expérience, la victoire était possible.

À la suite, les U15 garçons, très appliqués, dominateurs, bien organisés, l'ont emporté 103-47 face à Saint-Christol au terme d'une belle partie.



Nesrine, pas impressionnée un brin.

Mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017

## LES VANS

# Belle série pour les jeunes pétanqueurs

Les jeunes espoirs de l'École de pétanque de Jean-Claude Boursier sont en train de réaliser une belle série de performances. Pour leur première sortie de l'année le dimanche 5 février à Chauzon, Marine Chazalon (benjamine), Loïk Nury (minime) et Kévin Bonnaure (cadet) ont remporté les « 10 heures jeunes du Comité » en battant leurs camarades de club Louis Chazalon et Jordan Bonnaure, associés à Dorinda Buttenaere, de Ves-seaux. La semaine suivante, au Grand Prix de Livron, les cadets ont terminé 5<sup>e</sup>, et les benjamins Louis Chazalon, Noa Massot, et Adem Mechetoub sont allés en finale. Ils ont même mené 10-3,

avant de s'incliner. En minimes, Emma Talagrand, Loïk Nury et Jordan Bonnaure ont bataillé ferme en demifinale contre une triplette de Tournon et Charmes avant de s'imposer 13-0 en finale aux dépens de Romans.

Les 18 et 19 février, ils disputaient l'International Jeunes d'Annecy. Jordan Bonnaure et Loïk Nury, associés pour l'occasion au Savoyard Romain Demolis ont tout simplement remporté le concours minimes. Ils ont d'abord battu 13-10 une équipe de Romans, puis se sont imposés 13-9 en finale face à Mathis Beaussier, Ilan Roquain, et Sam Roquain (Argonnaise 45), un remarquable résultat.

Enfin, ce dimanche 26 février à Cruas, Mathias Belot



Romain, Jordan et Loïk, vainqueurs de l'International Jeunes d'Annecy.

et Yanis Mechetoub, associés à Alicia Antérieur (Chauzon) ont remporté le concours en cadets, tandis que Loïk Nury, Fabio Thibon et Emma Talagrand gagnaient en minimes.

Mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017

## Bon match de l'ASV

**D**imanche 26 février, sous un beau soleil printanier, l'ASV1 recevait Ancône, leader de la poule F de 2<sup>e</sup> division de district de football. Les locaux ont entamé le match de belle manière, vifs, entreprenants, dominateurs, et ont assez rapidement mené 1-0. Ils auraient pu ensuite aggraver la marque sur deux ouvertures lumineuses de Jean-Baptiste Houget, qui a retrouvé ses jambes de feu, mais sur une erreur grossière de défense, les visiteurs ont égalisé. Score à la pause : 1-1. Le scénario a été identique en seconde période, avec des Vanséens très remuants qui ont rapidement repris l'avantage 2-1, et ont a



**Bastien Furet, précieux pourvoyeur de ballons.**

plusieurs reprises mangé la feuille de match avant de se faire surprendre. Score final : 2-2 au terme d'un match agréable à suivre, où plusieurs joueurs du cru ont été à leur avantage : Jean-Baptiste Houget, Mika Domergue, Maxime Froment, et Bastien Furet notamment.



Jeudi 2 mars 2017

**LES VANS** Conseil municipal du 21 février

## Quel avenir pour l'école de musique ?

Le 21 février, l'ordre du jour était dense pour le conseil municipal des Vans. Les élus se sont d'abord penchés sur le centre d'accueil. Il est prévu d'en aménager le premier étage en bureaux pour loger la communauté de communes. Ce sera une opération blanche, le coût des travaux réalisés par la commune étant récupéré sur les loyers. Un ascenseur sera installé. Une discussion a suivi sur l'utilisation des bâtiments.

Second sujet, le lancement de l'étude cette année pour la rue du Temple, qui sera refaite à partir du fond jusqu'à la médiathèque, et qui a été agréé par le conseil. Il s'agit d'une très grosse opération, mais des subventions intéressantes sont à prévoir, par exemple pour le goudronnage, car la route est départementale, et pour l'assainissement.

La commune voudrait le droit de préemption sur les fonds de commerce. Ce serait une façon de maîtriser le commerce en ville, avec une préférence pour des commerces à l'année, et de donner un coup de pouce.

Le maire insiste sur le fait qu'il ne veut pas avoir que des magasins d'été aux Vans. Un débat animé a suivi, avec une discussion sur une « main mise » éventuelle de la municipalité.

Mais, assurait le maire, il s'agit de la gestion du milieu urbain, et avoir un droit de regard peut créer un équilibre entre les commerces. Il a cité



Qui va gérer l'école de musique ?

aussi le cas de Naves, village de caractère, où le bar va fermer, et où il faut un commerce, car les villages de caractère doivent répondre à des critères, dont celui d'avoir un commerce à l'année. Il est donc, selon lui, dans l'intérêt de la commune d'avoir un droit de préemption. Une séance de travail sera organisée afin d'affiner cette proposition.

Il a été décidé de ne pas aller vers un PLU intercommunal, mais plutôt de terminer le PLU. Le 27 mars entre en vigueur le règlement national d'urbanisme (RNU), et ce sera plus compliqué pour avoir un permis de construire. Le maire se déclare pour des restric-

tions sur la construction.

Le maire a informé le conseil que l'association qui gère l'école de musique depuis des années ne veut plus continuer, et ne trouve personne pour prendre le relais. Deux possibilités seront étudiées : la faire passer au niveau intercommunal, car elle accueille déjà du monde venant d'ailleurs, soit faire un partenariat avec l'école de musique de St-Ambroix qui a déjà un lieu d'enseignement à St-Paul-le-Jeune.

Enfin, une borne électrique pour 2 voitures (chargement 30 mn) sera installée près de la maison médicale. Les gaines passeront dans la rue du Quai.

Samedi 4 mars 2017

## LES VANS

# Pour l'accueil au village de caractère de Naves



La construction du muret avance à Naves.

**L**es services techniques de la ville s'activent pour proposer un accueil amélioré à l'entrée du village de caractère de Naves, avant la saison touristique. Des murets de pierre qui seront ensuite fleuris sont en construction, donnant un caractère rustique ardéchois à l'arrivée dans le village, juste avant la zone de parking réservée aux habitants.



Samedi 4 mars 2017

